

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2025

---

PROTÉGER L’EFFECTIVITÉ DU DROIT FONDAMENTAL D’ÉLIGIBILITÉ - (N° 1415)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 26

présenté par  
M. Sitzenstuhl

à l'amendement n° 22 de M. Duplessy

-----

### AVANT L'ARTICLE UNIQUE

Au début de l’alinéa 2, substituer au mot :

« Protéger »,

par le mot :

« Blanchir ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de clarification.